



DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE POUR LA RESTAURATION DES COLLÈGES HORS 92 ET ETABLISSEMENTS PRIVÉS

(à retourner **IMPÉRATIVEMENT** avant le 1^{er} octobre 2021)
Aucune demande ne sera prise en considération après cette date

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA FAMILLE

NOM et Prénom de l'adulte responsable légal :
☎ Portable : ☎ Domicile :
Adresse :92160 ANTONY
Nombre d'enfants à charge :
Adresse E-Mail :@.....

SITUATION FAMILIALE :

marié (e) divorcé (e) concubin (e) célibataire séparé(é) pacse(é) veuf(ve).

COMPOSITION DU FOYER :

Enfants à charge(*) Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole	Classe

* enfant(s) à charge fiscalement

ENFANT CONCERNÉ PAR LA DEMANDE

Nom et prénom	Date de naissance	Nom et adresse de l'établissement	Classe

Avez-vous déposé une demande : de bourse Nationale aide à la restauration auprès de l'établissement.

Par quels biais êtes-vous au courant de la demande de bourse communale ?

par l'affichage en ville par le biais de l'Établissement par les amis ou voisins autres précisez

ATTENTION : Au cas où la bourse nationale couvrirait en totalité les frais de cantine il ne sera pas possible d'accorder une bourse scolaire communale. Si une bourse nationale vous est accordée postérieurement au 01/10/2021 et que vous avez une participation du CCAS, cette dernière pourra être supprimée ou réduite en fonction du résultat de la demande de bourse nationale.

PIÈCES A FOURNIR EN PHOTOCOPIES OBLIGATOIREMENT POUR LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE :

- ✓ Livret de famille.
- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur les revenus 2020 recto-verso.
- ✓ Pour les commerçants ou artisans fournir un justificatif du montant du forfait ou le cas échéant du bénéfice réel.
- ✓ Si vous êtes Allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales, fournir une attestation datée de moins de trois mois.
- ✓ Si vous êtes non Allocataire de la CAF, fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF, téléphone, gaz ou quittance de loyers).
- ✓ Certificat de scolarité obligatoire avec la mention « **demi-pensionnaire** ».
- ✓ En cas de changement de situation depuis votre dernière déclaration d'impôt, fournir le justificatif approprié à votre nouvelle situation (bulletin de salaire, notification de paiement Pôle emploi etc).

Je soussigné(e), Mr ou Mme
communiqués et l'authenticité des documents fournis.

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements

Fait à Antony, le

Partie réservée à l'administration

QF Année scolaire en cours :
Dossier rendu le :
Montant alloué :

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA BOURSE COMMUNALE 2021/2022

- Etre scolarisé de la 6^{ème} à la Terminale.
- Etre demi-pensionnaire.
- Vos ressources sont comprises dans l'une des tranches suivantes :

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants
*Revenus mensuels inférieurs à	2 776 €	3 616 €	4 465 €	5 262€	6 057 €	6 852 €	7 648 €

(Barème révisé annuellement sous réserve de la réactualisation de l'indice INSEE).

* Sont pris en compte dans les revenus : les salaires, les indemnités journalières, la pension d'invalidité ou de retraite, les indemnités du Pôle emploi, le revenu de Solidarité Active (RSA) ou prime d'Activité, l'AAH, les pensions alimentaires perçues et toutes les prestations familiales versées par la CAF sauf l'APL ou l'AL.

**LA BOURSE COMMUNALE EST A DESTINATION DE TOUS LES ELEVES
DEMI PENSIONNAIRE DE LA 6EME A LA TERMINALE.**

MERCI DE RETOURNER VOTRE DOSSIER COMPLET À L'ADRESSE SUIVANTE :

MAIRIE D'ANTONY
Place de l'Hôtel De Ville
Centre Communal d'Action Sociale
BP 60086
92161 ANTONY CEDEX
Ou par mail : bourses.ccas@ville-antony.fr
TÉLÉPHONE : 01 40 96 73 38 ou 01 40 96 71 86